

Chaussée de Charleroi, 111
1060 BRUXELLES

Programmes Opérationnels Convergence et Compétitivité
PERIODE D'AGREMENT 2007 – 2013

Rapport d'activités 2014

Dossier de solde Programmation 2007-2013

Rapport d'activités

Année : 2014

Axe : Axe 3

Mesure : Activités de mainstreaming de l'égalité des chances

Nom : Une ardeur d'enfance pour toutes et tous

Code : X005570

Type : Autres

Statut :

1. Informations générales

Organisme Promoteur :

Dénomination : Promemploi ASBL

Acronyme : néant

Nature Juridique : Asbl

Type de l'organisation : ONE garde d'enfants

Adresse : Rue des Déportés, 140

Code postal : 6700

Localité : ARLON

Téléphone : 063/24.25.29

Fax : 063/24.25.29

e-mail : info@promemploi.be

Site Internet : www.promemploi.be

Personne Juridiquement responsable :

Nom : ANTOINE

Prénom : Bruno

Personne à contacter :

Nom : LEFEBVRE

Prénom: Sylvie

Téléphone : 063/24.25.22

E-mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be

Fonction : Chef de projet

Données relatives aux paiements :

N° de compte : 267-0007376-23

Titulaire du compte : Promemploi ASBL

Assujetti à la TVA : Non assujetti

2. Activités réalisées

- a) Veuillez résumer les activités globales de votre organisme, hors projet FSE. (Maximum 2500 caractères).

Promemploi est l'ASBL des partenaires sociaux de la province de Luxembourg :

- Confédération des Syndicats chrétiens (CSC)
- Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB)
- Union wallonne des Entreprises (UWE)
- Union des Classes moyennes (UCM)

Instaurée par eux en 1986, l'ASBL Promemploi a pour but d'être un outil de développement économique et social au service des travailleurs et des entreprises de cette province.

Dans ce cadre, elle assure notamment une mission de coordination, d'accompagnement et de développement du secteur de l'accueil de l'enfance 0-12 ans en province de Luxembourg.

Actuellement, la panoplie d'activités/de services proposés par l'ASBL Promemploi est la suivante :

- « Accueil Assistance », service de garde d'enfants malades et/ou en situation de handicap (« Accueil Assistance Répit »), de veille d'enfants en milieu hospitalier et de remplacement/renforcement (dans le cadre du projet « Le Tisserand ») de personnel en milieu d'accueil
- La coordination du projet FSE « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous »
- La coordination du « Tisserand », cellule mobile de soutien à l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance
- La gestion du portail wallon www.accueildesenfants.be pour la province de Luxembourg (= site Internet qui dispense une information complète, structurée et actualisée sur l'offre d'accueil et d'activités à destination des enfants de 0 à 16 ans réalisée sur le territoire de la Wallonie)
- La gestion des dossiers de subventionnement par le FESC (l'ONE depuis 2015 car suppression du FESC) de divers opérateurs d'accueil (regroupés au sein de la coordination Promemploi)
- La gestion de coordinations communales de l'Accueil durant le Temps libre (« ATL », dans le cadre du Décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles du même nom)
- Le secrétariat de la Coordination provinciale ATL
- La gestion de la Plateforme communautaire ATL
- Un guichet d'information à destination des personnes physiques ou morales désireuses d'ouvrir un milieu d'accueil pour enfants
- Un lieu de développement d'une offre de formation coordonnée et accessible (accueil à caractère familial, auxiliaire de l'enfance, ...). Depuis septembre 2011, Promemploi est opérateur de formation agréé par le Ministre de l'Enfance et subventionné par l'ONE
- Un feuillet d'info gratuit (distribué à plus de 1 000 exemplaires)
- 3 sites Internet : www.promemploi.be, www.accueil-assistance.be, www.plateforme-atl.be

- b) Veuillez nommer et résumer les activités réalisées en 2014 dans le cadre de votre projet FSE

(maximum 3500 caractères).

PROMEMPLOI

- 2 comités accompagnement (25 avril, 16 décembre)
- Mise en place année de transition 2014
- Dans le cadre de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil (MA) : 2 journées de réflexion à l'attention des MA (mars et novembre)
- Préparation et réalisation événement de clôture du projet (le 9 mai 2014, jour de l'Europe)
- Participation aux salons « Rendez-vous avec l'emploi » des 28 février à Marche-en-Fam., 14 mars à Bastogne, 28 mars à Aubange et 14 mai à Arlon, ainsi qu'au Salon "1001 familles" des 11/12 octobre à Marche-en-Fam.
- Participation à la journée du « Girls day/boys day » du 3 avril
- Réalisation et diffusion des résultats d'une enquête sur le vécu des parents utilisateurs de MA petite enfance de la prov. de Lux. – en lien avec l'évaluation du projet
- Mise en œuvre d'une formation sur le genre : « Le MA, un lieu privilégié pour construire une société plus égalitaire et lutter contre les stéréotypes de genre » (2 x 2 jours)
- 1512h de renfort prestées dans 5 MA différents au bénéfice de 6 enf. en situation de handicap différents

LES PARTENAIRES (Communes, CPAS et MA)

- Aubange : Crèche com. 25 places : accueil des enf. de 6h30 à 18h30. Aussi accueil d'urgence. Grande mixité sociale et culturelle au niveau de la pop. accueillie
- Bertogne : MCAE 12 places : accueil des enf. de 7h30 à 18h30. Parents aux études ou en formation
- Chiny : Crèche com. 24 places : accueil des enf. de 7h à 19h - Participe au projet « Tisserand » (inclusion d'enf. porteurs de handicap)
- Fauvillers : Co-accueil 8 places en lien avec le Baby Service : accueil des enf. de 7h30 à 18h30, notamment enfants d'origine étrangère et "démunis"
- Léglise : Crèche com. 24 places : accueil des enf. de 7h à 18h30 - bâtiment de plain-pied pour faciliter accueil enfants moins valides
- Libramont : Halte accueil 10 places pour enf. de 0 à 3 ans : accueil des enf. de 8h à 17h30. Parents en formation, en recherche d'emploi
- Paliseul
 - °MCAE : 18 places. Accueil des enf. de 7h à 18h30
 - °halte accueil com. 8 places pour enf. de 0 à 3 ans, ouverte 3 jours/sem de 7h à 18h30. Accueil des enf. - Parents en formation
- Saint-Léger : crèche com. 24 places. Accueil des enf. de 7h à 18h30
- Vaux-sur-Sûre : crèche com. 42 places. Accueil des enf. de 6h30 à 18h30. Aussi accueil d'urgence
- ASBL « Enfance et jeunesse en Marche » : Halte accueil 10 places : accueil des enf. de 0 à 3 ans de 8h à 17h30 - Activités visant soutien à la parentalité, lien social et insertion socioprofessionnelle (enfants d'origine étrangère)
- « Lesp'tits Potes » (Manhay) : Halte accueil com. 7 places (enf. 0-3 ans) : accueil des enf. de 7h15 à

18h15

- Durbuy : Halte-accueil com. 10 places : accueil des enf. de 0 à 6 ans - Ouverte 3 j/sem. De 9h à 16h. Stages à thème pendant vacances scolaires. Concertation entre parents permet d'affecter les places à ceux qui en ont le plus besoin
- Gouvy : Halte accueil com. 8 places : accueil des enf. de 0 à 6 ans de 8h à 17h. Accueil familles Fedasil (réfugiés)
- La Pause Grenadine (Bastogne) : Halte accueil com. 8 places : accueil des enf. de 0 à 3 ans de 8h à 17h - Accueille population mixte (toutes catégories sociales). Ateliers proposés dans le but d'accompagner les parents dans leur mission éducative
- La Tarentelle (Libramont) : Création de 25 places dans le cadre de l'extension d'une crèche existante de 50 places fonctionnant depuis 1989. Accueil des enf. de 6h30 à 19h – Aussi accueil d'urgence

- c) Veuillez synthétiser les activités réalisées en 2014 dans le cadre de votre projet FSE (1 phrase par activité, maximum 1000 caractères).

Promemploi : animation/gestion portefeuille - renfort en MA pour inclusion enf. en sit. de handicap
 Aubange : crèche com. 25 pl., accueil flexible/urgence
 Chiny : crèche com. 24 pl., accueil flexible
 Fauvillers : co-accueil 8 pl., accueil flexible
 Léglise : crèche com. 18 pl., accueil flexible
 Libramont : halte accueil CPAS 10 pl., accueil urgence/occasionnel
 Saint-Léger : crèche com. 24 pl., accueil flexible
 Vaux-sur-Sûre : crèche com. 42 pl., accueil flexible/urgence
 Marche : halte accueil 10 pl., accueil urgence/occasionnel
 Les p'tits Potes : halte accueil com. 7 pl., accueil urgence/occasionnel
 Paliseul : MCAE 18 pl., accueil flexible - Halte accueil com. 8 pl., accueil urgence/occasionnel
 Bertogne : MCAE 12 pl., accueil flexible
 Durbuy : halte accueil com. 10 pl., accueil urgence/occasionnel
 Gouvy : halte accueil com. 8 pl., accueil urgence/occasionnel
 La Pause Grenadine : halte accueil com. 8 pl., accueil urgence/occasionnel
 La Tarentelle : crèche 75 pl., accueil flexible/urgence

- d) Avez-vous rencontré des difficultés particulières dans la mise en œuvre de votre programme d'action durant l'année civile considérée ? Si oui, quelles étaient ces difficultés et qu'avez-vous pu mettre en œuvre pour y remédier ?
 (Maximum 1500 caractères)

Les activités 2014 sont conformes à celles prévues.

A Gouvy, la capacité d'accueil de la halte accueil est définitivement passée de 10 à 8 places, suite au déménagement dans des locaux plus petits.

3. Ressources Humaines

- a) Mentionnez le nombre global d'Equivalents Temps plein (ETP) au niveau de votre organisme pour l'ensemble des activités (hors projet FSE+ projet FSE)

20.60

- b) Mentionnez le nombre d'ETP affectés au projet FSE

1.17

- c) Avez-vous dû faire appel à des prestations extérieures pour l'action FSE ? Si oui, expliquez et justifiez.

Oui, pour la réalisation d'une « enquête parents ».

En 2011 et 2012, nous avons élaboré et testé un questionnaire de recueil de l'avis des parents utilisateurs des milieux d'accueil de la petite enfance en province de Luxembourg, afin de mesurer le degré de satisfaction des parents mais aussi plus largement l'adéquation entre l'offre d'accueil réalisée et les besoins des familles.

Fin 2012, nous inspirant d'autres démarches d'enquête dont nous avons eu connaissance, nous avons investigué la possibilité de collaborer avec un institut de sondage afin de faciliter tant le travail d'encodage que de traitement des réponses. Il se fait que seul l'institut « Dedicated Research » a répondu valablement à notre appel d'offres.

C'est donc avec cet institut que l'enquête a été menée : le questionnaire a été diffusé en 2013 et les réponses analysées début 2014.

Une première présentation des résultats de cette enquête a eu lieu lors de la journée de clôture de notre projet, qui s'est tenue le 9 mai 2014, jour de la fête de l'Europe.

4. Chronogramme

Prévu

Nombre d'activités pour l'action : 19												
Activité	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Abandon du projet en avril 2013 (Virton)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil des enfants (La Tarentelle)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Aubange)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Bertogne)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Durbuy)	<input checked="" type="checkbox"/>											

Accueil des enfants (Enfants en Marche)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Fauvillers)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Gouvvy)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (La Pause Grenadine)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Léglise)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Les p'tits Potes)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Libramont)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Paliseul halte-accueil)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Paliseul MCAE)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Saint-Léger)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Vaux-sur-Sûre)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil flexible des enfants (Chiny)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Animation et gestion du portefeuille (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Renfort d'équipes (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>											

Réalisé

Nombre d'activités pour l'action : 18												
Activité	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Animation et gestion du portefeuille (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Renfort d'équipes (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Aubange)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Fauvillers)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Saint-Léger)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Enfants en Marche)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Les p'tits Potes)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Chiny)	<input checked="" type="checkbox"/>											

Accueil des enfants (Léglise)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Libramont)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Vaux-sur-Sûre)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Paliseul MCAE)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Bertogne)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Durbuy)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Gouvy)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Paliseul halte-accueil)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (La Pause Grenadine)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (La Tarentelle)	<input checked="" type="checkbox"/>											

Si le chronogramme prévu n'a pas été respecté, veuillez expliquer pourquoi

Les activités 2014 sont conformes à celles prévues.

A Gouvy, la capacité d'accueil de la halte accueil est définitivement passée de 10 à 8 places, suite au déménagement dans des locaux plus petits.

5. Bénéficiaires et indicateurs

Si le nombre de stagiaires, le nombre d'heures de formation ou tout autre indicateur n'est pas conforme à ce qui était prévu dans la Fiche Projet FSE définitif, identifiez et expliquez pourquoi.

Nous n'avons pas de stagiaires dans le cadre du projet.

Indicateurs de réalisation et de résultat pour 2014 : voir document spécifique en annexe.

Décalages constatés entre les prévisions et les réalisations :

- Nombre de projets accueillant des enfants : 16 (pour Paliseul, la halte accueil et la MCAE sont considérées comme 2 projets distincts). Virton : projet définitivement abandonné en 2013
- Degré de satisfaction des parents : nous avons réalisé une enquête de recueil de l'avis des parents utilisateurs des milieux d'accueil de la petite enfance en province de Luxembourg, afin de mesurer le degré de satisfaction des parents mais aussi plus largement l'adéquation entre l'offre d'accueil réalisée et les besoins des familles. Les résultats de cette enquête sont présentés en annexe. Il en ressort que 91% des parents sont extrêmement satisfaits du MA fréquenté par leur enfant.
- Nombre d'emplois durables créés : nous faisons mieux que prévu en ETP et beaucoup mieux que prévu en personnes (à cause des temps partiels plus que probablement). La création d'emplois est liée aux capacités d'accueil fixées par l'ONE, certaines ayant été revues à la hausse, notamment dans le cadre du "Plan Cigogne"
- Nombre de journées de présence d'enfants handicapés réalisées : en 2014, il y a eu 594 journées de présences d'enfants porteurs de handicap réalisées au sein du partenariat, soit une poursuite de la progression entamée en début de projet
- Nombre de places d'accueil (a)typiques créées : nous faisons beaucoup mieux que prévu suite à la révision à la hausse par l'ONE de certaines capacités d'accueil, notamment dans le cadre du "Plan Cigogne"
- Nombre d'enfants FSE accueillis : nous faisons moins bien que prévu. Ce résultat est à mettre en lien avec les résultats de l'enquête "parents" déjà mentionnée qui montre que seuls 1,59% des parents sondés sont en formation et 3,79% au chômage !!! Ce constat est à la base d'un plan d'action 2015-2020 visant à renforcer l'accessibilité des milieux d'accueil au public précarisé et/ou en situation de pauvreté
- Nombre d'enfants accueillis : nous faisons beaucoup mieux que prévu grâce à la révision à la hausse par l'ONE de certaines capacités d'accueil, notamment dans le cadre du "Plan Cigogne"
- % de milieux d'accueil inscrits sur le portail : 100% ! Toutes les informations utiles au grand public sont accessibles via le portail www.accueildesenfants.be
- Degré de satisfaction par rapport au portail : n'a pas pu être mesuré dans le cadre du questionnaire « parents » susmentionné. Doit être mesuré via un autre moyen à préciser, notamment pour ce qui concerne l'avis des milieux d'accueil eux-mêmes (à faire en 2015 dans le cadre de l'évaluation du projet).
- Nombre d'heures de renfort effectuées, de milieux d'accueil soutenus et d'enfants en situation de handicap inclus : nous faisons moins bien que prévu (1512h au lieu des 1800 prévues et 5 MA et 6

enfants concernées au lieu des 8 et 11 prévus). Nous sommes triplement tributaires de la demande des familles, de celle des milieux d'accueil et des disponibilités/capacité d'intervention du Service "Accueil Assistance" qui preste les renforts

6. Egalité hommes-femmes (Le genre)

Quelles activités avez-vous mis en oeuvre en 2014 ?

Notons d'emblée 2 éléments :

- Notre projet est « par nature » un projet favorisant l'égalité des chances puisqu'il vise à renforcer et diversifier le tissu d'accueil des enfants de 0 à 3 ans en province de Luxembourg, dans une optique de facilitation de l'accès des pères et des mères à l'emploi et à la formation et de la conciliation vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- Il entend aussi agir sur l'égalité des chances entre tous les enfants puisque chaque partenaire s'est engagé à promouvoir et faciliter l'accueil d'enfants en situation de handicap au sein de son milieu d'accueil

Il n'empêche que vu ses particularités, le secteur de l'accueil de l'enfance requiert une approche « genre » allant à contre-courant de celles généralement mises en œuvre puisqu'il s'agit ici de promouvoir la mixité au sein d'un secteur professionnel très majoritairement féminin et la participation des pères à l'accueil et à l'éducation de leurs enfants. Plus facile à dire qu'à faire ! Les freins à lever sont nombreux, y compris au sein de notre propre partenariat (ex. : pourquoi promouvoir la mixité du personnel d'accueil des enfants alors que la province souffre d'un sous-emploi féminin chronique et que de nombreuses puéricultrices sont au chômage ? ...).

Sur base du plan d'action élaboré en 2009, dont la copie a déjà été transmise, nous avons lancé un appel d'offres consistant en une demande d'assistance à la mise en œuvre de ce plan d'action.

L'ASBL « Cap-Sciences humaines » a émis une offre que nous avons jugée satisfaisante. Une convention a été signée le 8 octobre 2009. Elle porte sur la réalisation des tâches suivantes :

- En 2009 : réalisation de trois questionnaires qui serviront à la collecte de données sur les stéréotypes de genre dans le domaine de l'accueil et de l'éducation des enfants auprès des trois types de public suivants : élèves de l'enseignement secondaire, secteurs de l'enseignement/formation et de l'orientation socioprofessionnelle (tels les CPMS, les formateurs, les enseignants, etc.), professionnel-le-s de l'accueil ; tests et rédaction finale
- En 2009-2010 : dépouillement des questionnaires ; encodage des informations recueillies ; traitement des données ; réalisation de l'analyse des résultats
- En 2010 : rédaction des rapports concernant les analyses des données collectées auprès des trois types de public cités

- En 2010 : préparation d'un séminaire (recherche d'intervenants et de bonnes pratiques)
 - En 2010 : préparation des éléments de documentation pour la constitution du dossier à transmettre aux participants lors du séminaire
 - Les 18 et 19 novembre 2010 : participation au séminaire (présentation des résultats de la recherche)
 - Fin 2010 : évaluation de l'action développée dans le cadre du projet, élaboration de recommandations proposant des pistes pour la poursuite du projet en 2011/2012/2013 ainsi que l'élaboration d'un rapport final de synthèse
- L'évaluation menée (largement positive) nous a conduits à prévoir pour notre plan d'action « genre » les développements 2011-2012-2013 suivants :
- Restitution des résultats de l'enquête globale en 3 soirées décentralisées communes à 2 publics (écoles – agents de l'enseignement/formation et de l'orientation socioprofessionnelle) : les dates avaient été arrêtées (12, 19 et 26 mai 2011) et nous avons convaincu des écoles ayant participé à la recherche d'accueillir ces soirées de restitution. Hélas, nous avons toutes dû les annuler, faute d'inscriptions suffisantes !!!
 - Répliquer 2 x le séminaire de 2010 (mais en le concentrant sur une journée plutôt que sur 2 jours) : le 27 mai 2011 à Marche-en-Famenne et au centre de la province, un samedi en octobre 2011 pour permettre à un public moins disponible en semaine de nous rejoindre (les directions de maisons d'enfants, les accueillant-e-s autonomes et conventionné-e-s, ...). Le séminaire de Marche fut un succès. Nous avons par contre renoncé au samedi d'octobre 2011 suite à diverses tentatives infructueuses de mobiliser du public pour des séminaires en soirée ou le week-end
 - Concevoir et proposer des formations pour les professionnel-le-s du secteur de l'accueil (en journée en semaine mais aussi en soirée, le week-end ou pendant les congés). La formation se déroule en 2 étapes :
 1. Sensibilisation (= « prendre conscience », « reconnaître la différence »)
 2. Développement de savoir-faire/être (pour pouvoir « agir dans son milieu d'accueil », « faire l'égalité »)

Nous avons pour ce faire conclu une nouvelle convention avec l'ASBL « Cap-Sciences humaines », convention visant à construire, tester et évaluer une formation courte à destination des professionnel-le-s du secteur de l'accueil. Cette convention porte sur la période 2011/2012/2013.

La formation a pour objectifs :

- La prise de conscience des stéréotypes pesant sur les filles et les garçons dans la société
- Le développement de savoir-faire/être visant à « faire l'égalité » dans son milieu d'accueil, vis-à-vis de soi, de l'enfant, des collègues et des parents
- L'échange d'expériences sur la thématique entre professionnel-le-s

La formation est effective depuis 2013, après des tests en interne avec l'équipe des chargé-e-s mission de Promemploi puis celle de son service « Accueil Assistance ».

Elle a été proposée à l'agrément du Ministre de l'Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles et au subventionnement de l'ONE, avec succès.

En 2014, elle a été activée à 2 reprises :

-1x2 jours en formation individuelle – les 3 et 10 juin 2014 à Libramont

-1x2 jours dans le cadre d'une formation d'auxiliaire de l'enfance (Enseignement de Promotion sociale - Virton)

Il a également été décidé de poursuivre la collaboration avec le projet « Girls day Boys day » coordonné par le Service Egalité des chances de la Province de Luxembourg, étant donné les convergences évidentes entre ce projet et notre plan d'action « genre ».

Lancé en 2010 en province de Luxembourg, le « Girls day Boys day » vise à réduire les préjugés liés au genre via les objectifs suivants :

- Informer les jeunes sur les métiers atypiques et les motiver dans leur choix professionnel
- Donner un moment de réflexion à la notion de genre dans leur parcours scolaire
- Lutter contre les idées préconçues quant à l'exercice de certains métiers
- Améliorer leurs connaissances par rapport à la diversité du choix d'orientation
- Intensifier les contacts entre monde du travail et jeunes dès l'âge de 14 ans

Nous avons rejoint l'initiative en 2011. En participant à la démarche Girls day Boys day, nous avons rejoint un réseau de services dynamiques s'investissant dans ce projet. Nous menons ensemble une réflexion fédératrice sur ce thème. Concrètement en intégrant le projet, nous nous sommes engagés à nous tenir informés de l'évolution du projet, à contribuer aux réunions préparatoires, à participer à des journées de formation, à réaliser des animations de sensibilisation dans les classes de 2ème, 3ème et 4ème secondaire et à participer au Jour J en devenant accompagnateur.

Un des objectifs du Girls day Boys day est de diversifier les choix professionnels des filles et des garçons. Il vise à encourager les jeunes à faire dépendre leur choix professionnel de leurs intérêts et capacités personnels plutôt que des préjugés liés au sexe.

Le Girls day Boys day est un projet complémentaire à l'orientation professionnelle dans le cadre scolaire.

Il permet aux jeunes de faire une première expérience de terrain et ce, dans un domaine « atypique » du point de vue du genre. A travers différentes rencontres, les jeunes sont poussés à remettre en question les idées préconçues et stéréotypées sur les choix professionnels.

Outre le fait d'être une expérience « atypique », il s'agit également d'une découverte concrète du monde du travail.

Pour les filles et les garçons, le choix d'une profession et le développement d'un projet de vie ne se font pas indépendamment du genre, mais ils sont déterminés et limités par des idées préconçues et par l'influence des rôles sociétaux.

L'action Girls day Boys day vise à surmonter ces contraintes. Pendant une matinée, des entreprises, des administrations, des établissements, des institutions offrent aux filles et garçons la possibilité de découvrir une profession « atypique ».

En parallèle, le Girls day Boys day contribue à sensibiliser le monde professionnel et économique au sujet de l'égalité femmes-hommes.

L'action du Girls day Boys day ouvre ainsi une porte dans l'accès de toutes et tous à toutes les professions. Il apporte sa contribution à une société dans laquelle droits et devoirs, chances et gains, ... sont partagés équitablement entre homme et femmes.

Il faut savoir que cette action n'est pas nouvelle et qu'elle se décline dans différents pays et sous différentes formes.

L'évaluation continue de ce plan d'action permettra d'envisager les réajustements nécessaires et les prolongements possibles et pertinents, parmi lesquels figurent sans conteste la formation continue et le Girls day Boys day.

Quels en ont été les effets ?

Un renforcement de nos compétences et de notre attention suite à l'analyse des résultats de la recherche et aux apports des séminaires de 2010 et 2011.

De plus, l'intérêt suscité par ces premières initiatives nous encourage à persévérer et nous conforte dans nos choix en matière d'approches du gendermainstreaming.

Comme notre formation est maintenant présente dans le catalogue de formation le plus utilisé par les professionnel-le-s de l'accueil, nous avons bon espoir de renforcer la vague de sensibilisation et surtout le nombre de (futur-e-s) professionnel-le-s atteint-e-s.

Par contre, nous percevons mieux les modalités d'organisation « porteuses » (les séminaires en semaine) et celles qui le sont nettement moins (les soirées thématiques), ainsi que la réceptivité des différents publics (élevée en ce qui concerne les professionnel-le-s de l'accueil et le public en formation, faible voire inexistante en ce qui concerne les écoles – agents de l'enseignement/formation et de l'orientation socioprofessionnelle).

Une « exploitation » de notre programme de formation est envisagée dans le cadre de l'enseignement de promotion sociale et l'IFAPME, ainsi qu'auprès des écoles de puériculture.

7. Partenariat

Si votre projet intègre un partenariat, celui-ci se déroule-t-il conformément à ce qui était prévu ? Si non, justifiez.

Le projet « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » a pris la forme FSE de « portefeuille intégré de projets structurants ». Le partenariat qui le porte est le suivant :

A. PARTENAIRES EFFECTIFS

- Promemploi ASBL, chef de file du portefeuille
- Commune d'Aubange
- Commune de Bertogne
- Commune de Chiny
- Commune de Durbuy
- Commune de Fauvillers
- Commune de Gouvy
- Commune de Léglise
- CPAS de Libramont
- Commune de Paliseul
- Commune et CPAS de Saint-Léger
- Commune de Vaux-sur-Sûre
- ASBL « Enfance et Jeunesse en Marche » de Marche-en-Famenne
- « Les p'tits Potes », halte-accueil de Manhay
- « La Pause Grenadine », halte-accueil de Bastogne
- Crèche « la Tarentelle » de Libramont

B. PARTENAIRES ASSOCIES

- Province de Luxembourg
- FOREM
- Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation du Luxembourg belge (CSEF)
- Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)
- Intercommunale de Développement économique durable de la province de Luxembourg (IDELux)

Modalités de fonctionnement :

Le partenariat est porté par 3 comités :

1. D'accompagnement (tous les partenaires, organe décisionnel du partenariat)
2. Technique (partenaires fondateurs d'EQUAL, projet de la programmation précédente : Promemploi (chef de file/coordonateur), Province de Luxembourg, FOREM, CSEF, ONE, IDELux, responsable de la mise en œuvre du projet)
3. De suivi (milieux d'accueil partenaires)

Le chef de file du portefeuille (l'ASBL Promemploi) en est également le responsable financier.

Il assure la coordination du projet et est le garant de la cohérence des activités mises en œuvre et du

respect du cadre logique établi.

Sa mission consiste en l'animation et la gestion du portefeuille : la coordination des partenaires et des activités, l'interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, la gestion administrative et financière du portefeuille, le suivi des projets structurants, l'évaluation du projet, la mise en œuvre du mainstreaming de genre ... Activités d'observation, d'expertise et d'animation. La promotion des milieux d'accueil créés et/ou renforcés grâce au soutien du FSE est réalisée via leur inscription sur le Portail wallon www.accueildesenfants.be.

Depuis l'année 2011, Promemploi est également en charge de l'activité de renfort en personnel des milieux d'accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg qui mènent des projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap.

Le partenariat se déroule conformément à ce qui était prévu, mais en tant que coordinateur nous avons dû gérer la prolongation de notre projet en 2014, ce qui représente un travail administratif conséquent : avenant à la convention de partenariat, répartition de l'enveloppe FSE 2014 entre les partenaires, réécriture du projet FSE définitif sur le site Internet de l'Agence, ... Cette prolongation du projet en 2014 n'a pas affecté le déroulement du partenariat en tant que tel : nous avons pu nous projeter plus loin dans l'avenir, réfléchir aux modalités de clôture du projet et organiser pour ce faire un événement marquant.

Cet allongement de la durée de vie du portefeuille a en outre des répercussions au niveau de la planification de toutes les activités : au sein des projets structurants, au niveau du mainstreaming de genre, du suivi des indicateurs, de la gestion des enquêtes de satisfaction, ...

La participation aux Comités d'accompagnement apporte-t-elle selon vous une plus value à la réalisation de votre projet ? Expliquez..

La participation aux Comités est à nos yeux de coordinateur essentielle pour un bon « empowerment ». Nous insistons pour que les partenaires y soient présents. Nous essayons de leur faciliter la tâche en tenant nos comités en des lieux centraux et en négociant le choix de la date avec eux. Il importe que les personnes présentes soient en capacité de prendre des décisions (en matière de répartition des subventions FSE par ex.). Les ordres du jour doivent permettre d'aborder tant la forme que le fond du projet, même si d'autres lieux de rencontre sont davantage dédiés à un travail sur le fond (le comité de suivi par ex.).

8. Communication et publicité

Veillez décrire les mesures mise en œuvre pour assurer la visibilité du Fonds social européen (affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires).

- A l'entrée de votre organisme : nous sommes locataires et devons en tenir compte dans l'affichage que nous réalisons. De plus, nous partageons nos locaux avec une université, ce qui engendre beaucoup de passage dans nos couloirs. Plusieurs des drapeaux européens que nous avons apposés nous ont déjà été volés !
- Dans les locaux de formation (formation continue principalement) : nos supports de formation font référence au soutien du FSE dans l'élaboration de la formation

- Sur votre site Internet : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires
- Sur vos documents et publications : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires
- Autres mesures prises pour assurer la visibilité du Fonds social européen : on trouvera en annexe l'invitation à notre événement de clôture de projet, qui s'est tenu le 9 mai 2014, jour de la fête de l'Europe.

L'événement a combiné des visites de milieux d'accueil cofinancés, une séance officielle suivie d'un cocktail dînatoire, la production d'un film, d'une brochure, la diffusion des résultats de l'enquête réalisée auprès des parents évoquée à d'autres endroits de ce rapport (1500 familles participantes !), une action envers la presse, un passage sur TVLux ... En parallèle, toujours le 9 mai 2014, chaque milieu d'accueil cofinancé a mis en lumière le rôle de l'Europe en décorant ses locaux aux couleurs de l'Union européenne et en offrant aux familles accueillies un cadeau estampillé "Europe". Tout le personnel d'accueil a porté un T-Shirt imprimé pour l'occasion. Chaque parent a reçu un tract explicatif du projet et du rôle du FSE dans le développement du milieu d'accueil fréquenté par son enfant.

Listez les activités réalisées en matière de communication (ex. organisation de séminaires, réalisation de supports audiovisuels...).

Lors des premiers Comités d'accompagnement, une information relative aux obligations à respecter en matière de visibilité du cofinancement FSE des projets a été donnée aux partenaires (version papier et version électronique). Cette information (et les outils qui l'accompagnent) est également présente sur le site Internet de l'ASBL Promemploi (www.promemploi.be).

Du matériel a été distribué (drapeaux, autocollants A4, mini autocollants, ...).

Dans le cadre du suivi des projets mis en place par l'ASBL Promemploi, des visites sur le terrain sont effectuées. Elles sont l'occasion de vérifier dans quelle mesure le partenaire applique les règles de communication et de publicité requises et de donner des conseils pour améliorer des pratiques qui ne seraient pas suffisantes.

Nous estimons important de conscientiser nos partenaires sur les éléments suivants :

- Le cofinancement FSE du projet doit être bien visible tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du lieu d'accueil (que l'accueil soit effectif ou non)
- Le personnel du milieu d'accueil doit être bien informé de ce cofinancement, de la plus-value qu'il apporte au milieu d'accueil et doit disposer d'une connaissance minimale du FSE
- Les parents utilisateurs du milieu d'accueil doivent être informés du soutien que l'Europe leur apporte, au quotidien, dans leurs efforts pour concilier emploi, formation et vie familiale. Ils doivent savoir que ce soutien se traduit par un cofinancement du milieu d'accueil qui prend leurs enfants en charge. L'Europe, c'est du concret !!!

Des lettres types ont pour ce faire été mises à la disposition des partenaires.

Avez-vous produit des supports de communication (papier, audiovisuel, ...) ?

Si oui, lesquels ?

Voir ci-dessus.

Avez-vous communiqué auprès des medias et quelles ont été les éventuelles retombées (articles ou reportages radio, télévision, web) ? (joindre les pièces à votre rapport d'activité)

Voir ci-dessus.

9. Evaluation

Votre projet doit obligatoirement faire l'objet d'une évaluation.

Avez-vous opté pour :

- Une auto-évaluation
- Une évaluation externe

Décrivez le processus de suivi et d'évaluation que vous avez mis en place :

Par manque de moyens, nous avons opté pour un suivi en interne et une autoévaluation. Nous pouvons pour ce faire bénéficier du support méthodologique prévu dans le cadre du projet FSE "La marguerite" du CSEF du Luxembourg belge. Nous pouvons également nous appuyer sur l'expérience acquise lors d'EQUAL et sur tout ce que nous a appris notre évaluateur externe d'alors.

Il s'agit notamment de veiller à ce que ce suivi et cette autoévaluation comporte une dimension de genre. Nous nous référons pour ce faire au guide pratique pour les projets FSE "Egalité des femmes et des hommes et approche de genre".

Le portefeuille comporte différents lieux de réalisation du suivi et de l'autoévaluation : ses comités d'accompagnement, technique et de suivi.

Suivi et autoévaluation s'appuient sur le cadre logique du projet et notamment sur les indicateurs proposés.

Le suivi et l'autoévaluation sont coordonnés par le chef de file du portefeuille qui s'appuie pour ce faire sur ses partenaires. Ceux-ci sont notamment responsables de la mesure régulière des indicateurs. Notre outil de référence est ici le "guide d'autoévaluation à l'usage des PDD EQUAL".

Concrètement, en matière de suivi, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

Pour chaque projet/partenaire :

- 1er contact par téléphone ou par écrit pour annoncer notre souhait de visiter les lieux (avec l'ONE le cas échéant)
- Disposer d'un interlocuteur privilégié : demander le nom d'une personne de référence pour cette visite
- Associer autant que faire se peut l'ONE au suivi mis en œuvre par Promemploi, eu égard au rôle de référent en matière d'accueil de l'enfance que joue l'ONE (invitation à prendre part à la visite, transparence de l'information, transmission du rapport de visite, ...)
- Mener la visite sur le terrain : à cette occasion, le coordinateur doit jouer 3 rôles : observateur, expert et animateur
- Elaboration d'une grille de visite à compléter et comportant les différents points à observer (descriptif des activités réalisées, respect du chronogramme, mesure des indicateurs, conformité de la fiche signalétique, respect des prévisions de consommation de fonds FSE, preuves des PPB/CPN,

perspectives, respect des obligations en matière de visibilité du cofinancement FSE, a rempli toutes ses obligations vis-à-vis de ses partenaires, demande d'aide, ...)

- Après chaque visite, travail de compilation des informations à mener au niveau du portefeuille afin de disposer d'une vision globale. Sur base de cette vision globale se construisent les activités de mise en réseau des partenaires pour un partage des expériences en vue d'une amélioration de la gestion des projets (et donc des milieux d'accueil)

Même si l'évaluation du projet est menée de manière continue, il conviendra, courant 2015 (2014 étant une année de transition), de mener son évaluation finale.

10. Budget

Budget (estimations et commentaires)

	Prévisions 2014 Projet FSE définitif	Dépenses réalisées 2014 Estimation	Dépenses réalisées 2014 Définitives
Total dépenses	414,091.22	414,091.22	
Contributions publiques -PPB	207,045.61	207,045.61	
Contributions privées-recettes	0.00	0.00	
Dépenses FSE	207,045.61	207,045.61	

Les prévisions budgétaires annuelles sont-elles respectées ?

Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer pourquoi.

Tout indique que les prévisions budgétaires seront respectées.